

Certificat Avancé

Droits de l'Homme, Égalité
et Droit de l'Environnement
pour Enseignants





Certificat Avancé

Droits de l'Homme, Égalité et Droit de l'Environnement pour Enseignants

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 6 mois
- » Qualification: TECH Université Technologique
- » Intensité: 16h/semaine
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

Accès au site web: www.techtitute.com/fr/education/diplome-universite/diplome-universite-droits-hommes-egalite-droit-environnement-enseignants

Sommaire

01

Présentation

page 4

02

Objectifs

page 8

03

Direction de la formation

page 12

04

Structure et contenu

page 18

05

Méthodologie

page 34

06

Diplôme

page 42

01

Présentation

Les droits humains et environnementaux sont intimement liés, mais une analyse approfondie est nécessaire pour comprendre les points de connexion entre les deux. D'une part, il y a l'élément humain, qui se réfère à l'ordre juridique et à son efficacité. D'autre part, il y a l'élément matériel, qui fait référence au développement durable comme une exigence fondamentale pour la réalisation des droits de l'Homme et de l'environnement. Ce programme complet a été conçu dans le but de former des enseignants dans ce domaine passionnant, afin qu'ils soient en mesure de collaborer au profit des régions les plus défavorisées.





“

Le travail des enseignants dans le domaine de la coopération internationale est essentiel pour parvenir au développement des sociétés les plus défavorisées. Ne réfléchissez pas à deux fois et spécialisez-vous dans le travail avec ces communautés”

Le droit de l'environnement est trop axé sur la réglementation du comportement humain normal, à l'aide d'outils traditionnels. Ainsi, on tend vers l'idée de "repenser" le comportement humain et de le traduire en normes juridiques applicables, dans le but de parvenir à un développement durable semblable à celui qu'aurait la nature elle-même, bien que cela puisse être compliqué, étant donné que l'intervention humaine a modifié l'évolution naturelle des espaces. Il ne faut pas oublier que les droits environnementaux sont fortement liés aux droits de l'homme. En effet, l'une des principales actions des organisations impliquées dans la coopération internationale est de veiller à leur respect.

Pour sa part, l'idée d'égalité est toujours liée à la justice et vise à reconnaître l'autre comme égal, c'est-à-dire méritant le même traitement que celui que chaque individu estime mériter, et disposant également des mêmes droits vis-à-vis de l'État. Cependant, les inégalités sociales et économiques entre les régions font que, dans la réalité, ce droit à l'égalité n'est pas pleinement réalisé. C'est pourquoi les organisations publiques et privées travaillant dans ce domaine recherchent le plus grand soutien possible afin de parvenir à un monde plus égalitaire.

Ce Certificat Avancé rassemble les connaissances de base en matière de coopération internationale et de développement, des outils qui permettent au coopérant de chercher à améliorer l'exercice de ses fonctions dans les domaines que les personnes et les peuples demandent, en l'orientant vers le changement et en le centrant sur la situation présente grâce aux outils et aux ressources de la coopération.

De plus, comme il s'agit d'une formation 100% en ligne, l'enseignant pourra combiner l'étude de ce Certificat Avancé très complet avec le reste de ses obligations quotidiennes, en choisissant à tout moment où et quand étudier. Une formation de haut niveau qui permettra à ces professionnels d'atteindre le plus haut niveau dans leur domaine d'action.

Ce **Certificat Avancé en Droits de l'Homme, Égalité et Droit de l'Environnement pour Enseignants** contient le programme scientifique le plus complet et le plus récent du marché. Les caractéristiques les plus importantes du programme sont:

- ♦ Le développement d'études de cas présentées par des experts de coopération internationale
- ♦ Son contenu graphique, schématique et éminemment pratique, qui vise à fournir des informations scientifiques et pratiques sur les disciplines essentielles à la pratique professionnelle
- ♦ Développements en matière de droits de l'homme, d'égalité et de droit de l'environnement
- ♦ Exercices pratiques permettant de réaliser le processus d'auto-évaluation afin d'améliorer l'apprentissage
- ♦ L'accent sur les méthodologies innovantes en coopération internationale
- ♦ Exposés théoriques, questions à l'expert, forums de discussion sur des sujets controversés et travaux de réflexion individuels
- ♦ La possibilité d'accéder aux contenus depuis n'importe quel appareil fixe ou portable doté d'une connexion internet



*Une formation de haut niveau
pédagogique et créée par les meilleurs
experts du domaine, qui vous permettra
d'atteindre la réussite professionnelle"*

“

Ce Certificat Avancé est le meilleur investissement que vous puissiez faire dans le choix d'un programme de remise à niveau pour deux raisons: en plus de mettre à jour vos connaissances en matière Droits de l'Homme, Égalité et Droit de l'Environnement, vous obtiendrez un diplôme de TECH Université de technologie”

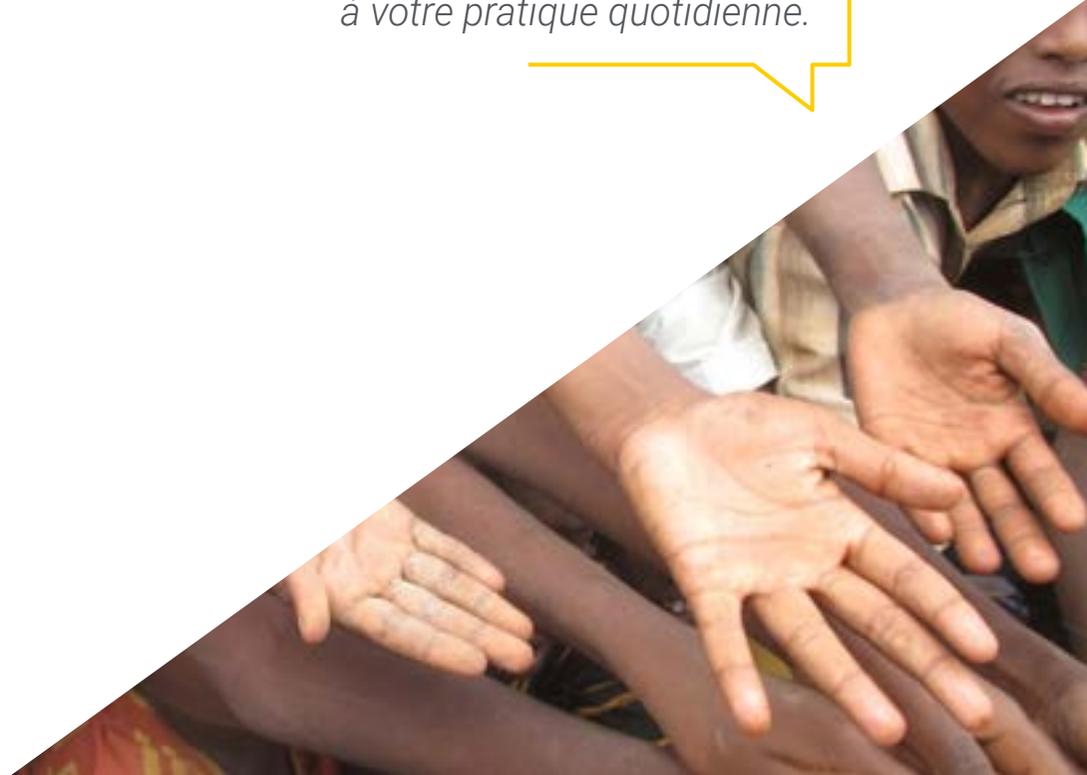
Son corps enseignant comprend des professionnels du domaine de la coopération internationale, qui apportent leur expérience professionnelle à cette formation, ainsi que des spécialistes reconnus par des sociétés de premier plan et des universités prestigieuses.

Son contenu multimédia, développé avec les dernières technologies éducatives, permettra au professionnel un apprentissage situé et contextuel, c'est-à-dire un environnement simulé qui fournira un étude immersif programmé pour s'entraîner dans des situations réelles.

La conception de ce programme est axée sur l'Apprentissage Par les Problèmes, grâce auquel le professionnel devra essayer de résoudre les différentes situations de pratique professionnelle qui se présentent. Pour cela, le spécialiste sera assisté d'un système vidéo interactif innovant créé par des experts renommés et expérimentés dans le domaine de droits de l'homme, la thérapie vocale.

Augmentez votre sécurité dans la prise de décision en actualisant vos connaissances grâce à ce Certificat Avancé.

Profitez de l'occasion pour découvrir les dernières avancées dans ce domaine et les appliquer à votre pratique quotidienne.



02

Objectifs

L'objectif principal poursuivi par le programme est le développement de l'apprentissage théorique-pratique, de sorte que l'enseignant parvient à maîtriser de manière pratique et rigoureuse la coopération internationale.





“

Ce Certificat Avancé vous permettra d'actualiser vos connaissances en coopération internationale en utilisant les dernières technologies éducatives, afin de contribuer avec qualité et sécurité à la prise de décision”



Objectifs généraux

- ♦ Fournir aux étudiants une formation avancée en coopération internationale, de nature spécialisée et basée sur des connaissances théoriques et instrumentales qui leur permettent d'acquérir et de développer les compétences et les aptitudes nécessaires pour obtenir une qualification en tant que professionnel de la coopération internationale
- ♦ Fournir aux étudiants des connaissances de base sur le processus de coopération et de développement en se basant sur les dernières avancées des politiques sur les processus de durabilité impliqués dans les aspects économiques et sociaux
- ♦ Améliorer les performances professionnelles et développer des stratégies d'adaptation et de résolution des problèmes du monde actuel par la recherche scientifique dans les processus de coopération et de développement
- ♦ Diffuser les bases du système actuel et développer l'esprit critique et entrepreneurial nécessaire pour s'adapter aux changements politiques, dans le cadre du droit international



Notre objectif est d'atteindre l'excellence académique et de vous aider à l'atteindre également"



Objectifs spécifiques

- ♦ Comprendre l'importance du développement des personnes
- ♦ Prendre conscience des acteurs impliqués dans le développement, de ses raisons et de ses conséquences
- ♦ Connaître et clarifier des concepts de base tels que les pauvres et les appauvris
- ♦ Prendre conscience de la situation du monde et du développement
- ♦ Se familiariser avec la structure économique du monde
- ♦ Connaître les concepts de développement durable, d'objectifs durables, etc. afin d'atteindre leurs buts et objectifs
- ♦ Connaître les théories de base du développement dans ses aspects économiques, sociaux, culturels et politiques
- ♦ Connaître le système actuel des relations internationales et les différents acteurs, officiels et non officiels, qui y sont impliqués
- ♦ Comprendre, fournir ou collaborer à des activités humanitaires destinées aux victimes de conflits armés dans le cadre du Droit International Humanitaire
- ♦ Comprendre les différents types de conflits armés et les distinguer des autres situations de violence armée; identifier et classer les victimes de ces conflits; connaître et comprendre le système de protection des victimes, et être capable d'appliquer ce système

- ♦ Connaître les limitations que le Droit Humanitaire impose aux combattants en matière de conduite des hostilités, de respect des zones, lieux et installations marqués d'un signe de protection, et l'exigence d'un code de conduite relatif aux victimes, au personnel sanitaire et religieux, et aux organisations humanitaires
- ♦ Identifier les situations et les personnes particulièrement vulnérables dans les conflits armés et connaître la protection qui leur est accordée par le Droit International Humanitaire
- ♦ Répondre aux crises et aux urgences humanitaires en évaluant l'urgence de la situation et en planifiant et développant des actions pour y faire face
- ♦ Stimuler la participation des personnes et des groupes avec lesquels les actions de coopération sont développées, en leur permettant d'identifier leurs problèmes et leurs besoins, de conduire leurs processus de changement, d'évaluer leur évolution et de décider de nouvelles lignes d'action
- ♦ Intérioriser, analyser et comprendre ce que nous voulons dire lorsque nous parlons de genre, de développement et de droits des femmes
- ♦ Comprendre le rôle des mouvements féministes dans les processus de progrès et de transformation sociale
- ♦ Réfléchir à des domaines d'application pratiques dans la société sévillane qui peuvent être partagés et extrapolés à d'autres réalités
- ♦ Promouvoir le travail en équipes professionnelles, en profitant de ses avantages comme espace de réflexion, d'orientation de la pratique de la coopération au développement et comme instrument d'analyse des situations et de conception d'alternatives de travail et d'intervention
- ♦ Intervenir dans une perspective de genre dans la coopération internationale au développement
- ♦ Sensibiliser aux concepts de base liés à l'environnement
- ♦ Connaître l'interrelation entre tous les éléments de l'environnement et la façon dont ils s'influencent mutuellement
- ♦ Reconnaître les différents types de pollution et la façon dont ils affectent l'environnement
- ♦ Analyser la réglementation et la législation en vigueur en la matière
- ♦ Intégrer de manière transversale les notions de durabilité et de soutenabilité environnementale et écologique dans les projets et actions de coopération
- ♦ Comprendre le lien entre la migration et le développement des pays d'origine et de destination
- ♦ Comprendre les processus migratoires de refuge et d'asile au niveau mondial et les différentes politiques et actions qui sont menées dans le domaine de la coopération au développement avec ces groupes

03

Direction de la formation

Le corps enseignant du programme comprend des experts de premier plan en Coopération Internationale pour le Développement, qui apportent l'expérience de leur travail à cette formation. En outre, d'autres experts au prestige reconnu participent à sa conception et à son développement, complétant ainsi le programme de manière interdisciplinaire.





“

Les principaux professionnels du domaine ont uni leurs forces pour vous enseigner les dernières avancées en Coopération Internationale pour le Développement”

Directeur invité international

Piotr Sasin est un expert international qui possède une expérience de la gestion des organisations à but non lucratif, spécialisé dans l'aide humanitaire, la résilience et la coopération internationale pour le développement des populations. En effet, il a travaillé dans des environnements complexes et difficiles, aidant les communautés touchées par les conflits, les déplacements et les crises humanitaires. En outre, son intérêt pour les innovations sociales et la planification participative lui a permis de mettre en œuvre des solutions à long terme dans des zones vulnérables, améliorant ainsi considérablement les conditions de vie.

Il a également occupé des postes clés en tant que Directeur de la Réponse aux Crises de Réfugiés chez CARE, où il a mené des initiatives humanitaires pour soutenir les personnes déplacées dans différentes régions. Il a également travaillé comme Directeur National à People in Need, responsable de la coordination des programmes de développement communautaire et de réponse rapide aux situations d'urgence. Enfin, son rôle de Représentant National à la Fondation Terre des Hommes lui a permis de gérer des projets axés sur la protection de l'enfance.

Par conséquent, au niveau international, il a été reconnu pour sa capacité à gérer des projets de grande envergure dans le domaine de la coopération internationale au développement, en collaborant avec des gouvernements, des ONG et des agences multilatérales dans diverses régions. Son leadership a également été déterminant dans la promotion de la résilience des communautés touchées par les catastrophes, en favorisant l'autonomisation locale par le biais de la planification urbaine et du développement durable. Il a ainsi été salué pour l'attention qu'il porte à l'atténuation des conflits et pour sa capacité à établir des partenariats stratégiques.

Piotr Sasin possède une solide formation universitaire : il est titulaire d'un Master en Planification Urbaine et Développement Régional, ainsi que d'une Licence en Ethnologie et Culture Anthropologique, tous deux obtenus à l'Université de Varsovie, en Pologne. Ses recherches se sont donc concentrées sur la coopération internationale et la planification durable dans les contextes de crise humanitaire.



M. Sasin, Piotr

- Directeur de la Réponse aux Crises de Réfugiés chez CARE, Varsovie, Pologne
- Directeur de Pays à People in Need
- Représentant National à la Fondation Terre des Hommes
- Responsable de Programme chez Habitat pour l'Humanité Pologne
- Master en Planification Urbaine et Développement Régional, Université de Varsovie
- Licence en Ethnologie et Culture Anthropologique, Université de Varsovie

“

*Avec TECH, vous pouvez
apprendre des meilleurs
professionnels du monde”*

Direction



Mme Romero Mateos, María del Pilar

- ♦ Éducatrice sociale
- ♦ Experte universitaire en coopération internationale pour le développement
- ♦ Professeur de formation pour l'emploi et agent pour l'égalité des sexes
- ♦ Auteur et collaborateur de projets éducatifs dans Abile Educativa

Professeurs

Mme Córdoba, Cristina

- ♦ Infirmière
- ♦ Formation et expérience en matière de projets de coopération internationale au développement
- ♦ Co-fondateur et participant du projet PalSpain
- ♦ Fondateur de l'association de jeunes APUMAK, Madrid, Espagne



04

Structure et contenu

La structure des contenus a été conçue par une équipe de professionnels issus des meilleurs éducatifs et universités, conscients de la pertinence d'une formation innovante et engagés dans un enseignement de qualité grâce aux nouvelles technologies éducatives.





“

Un programme d'enseignement très complet, structuré en unités didactiques très développées, orienté vers un apprentissage efficace et, compatible avec votre vie personnelle et professionnelle”

Module 1. Le développement des populations: Introduction et défis

- 1.1. Le développement
 - 1.1.1. Introduction
 - 1.1.2. Qu'est-ce que le développement?
 - 1.1.3. Le développement, pour quoi faire?
 - 1.1.4. Le développement, pour qui?
 - 1.1.4.1. Théories sociologiques du développement
 - 1.1.5. AOD. Aide publique au développement
 - 1.1.6. Types de AOD
 - 1.1.7. Acteurs impliqués dans le développement
 - 1.1.7.1. Pays développés et en développement
 - 1.1.8. Pays pauvres ou appauvris
 - 1.1.8.1. L'exemple de l'Amérique Latine
 - 1.1.9. Types de développement
 - 1.1.9.1. Développement économique
 - 1.1.9.2. Développement social
 - 1.1.9.3. Développement durable
 - 1.1.10. Développement durable
 - 1.1.10.1. Lignes d'action
- 1.2. Pouvoir, dynamiques et acteurs dans la société internationale
 - 2.2.1. Introduction
 - 2.2.2. Éléments de pouvoir
 - 1.2.2.1. Concept
 - 1.2.3. La société internationale
 - 1.2.3.1. Concept
 - 1.2.4. Les modèles de la société internationale
 - 1.2.4.1. Statique
 - 1.2.4.2. Dynamique
 - 1.2.4.3. Global
 - 1.2.5. Caractéristiques de la société internationale
 - 1.2.5.1. Structure sociale
 - 1.2.6. Structure de la société internationale
 - 1.2.6.1. Sous-structures
 - 1.2.6.2. Acteurs impliqués
 - 1.2.7. Pouvoir et structures de la société internationale
 - 1.2.7.1. Explication et dynamique
 - 1.2.8. Polarisation de la société internationale
 - 1.2.8.1. Concept
 - 1.2.9. Degré d'institutionnalisation de la société internationale
 - 1.2.9.1. Conflits armés et guerre
- 1.3. Libre échange
 - 1.3.1. Introduction
 - 1.3.2. Interdépendance inégale entre les pays
 - 1.3.2.1. Concept
 - 1.3.3. Les sociétés transnationales
 - 1.3.3.1. Ce qu'ils sont
 - 1.3.3.2. Caractéristiques
 - 1.3.4. Situation actuelle des échanges commerciaux
 - 1.3.4.1. Transnationales et libre-échange
 - 1.3.5. L'OMC
 - 1.3.5.1. Concept
 - 1.3.5.2. Bref historique
 - 1.3.5.3. Activation
 - 1.3.6. Tournées, conférences et lobbying
 - 1.3.7. Relations de commerce équitable
 - 1.3.8. Le CONDGE
 - 1.3.8.1. Concept
 - 1.3.8.2. Histoire
 - 1.3.8.3. Propositions

- 1.3.9. Mise en la responsabilité sociale des entreprises
 - 1.3.9.1. Définition
- 1.3.10. Un pacte global
 - 1.3.10.1. Pacte Mondial
- 1.3.11. Comme Équitable
 - 1.3.11.1. Définition Internationale.
- 1.4. Développement durable, durabilité et éducation
 - 1.4.1. Introduction
 - 1.4.2. Éducation au développement durable et éducation au développement durable
 - 1.4.2.1. Différences
 - 1.4.2.2. Objectif de chaque concept
 - 1.4.3. Durabilité
 - 1.4.3.1. Concept
 - 1.4.4. Développement durable
 - 1.4.4.1. Concept
 - 1.4.4.2. Finalité
 - 1.4.5. Composantes du développement durable
 - 1.4.6. Principes du développement durable
 - 1.4.6.1. Déclaration de Rio
 - 1.4.7. Éducation pour le développement durable (EDS)
 - 1.4.7.1. Qu'est-ce que c'est?
 - 1.4.7.2. Finalité
 - 1.4.7.3. Chapitre 36 de l'Agenda 21
 - 1.4.8. Histoire de l'éducation au développement durable
 - 1.4.9. Réorienter l'éducation
 - 1.4.10. Lignes directrices pour le développement durable
 - 1.4.10.1. Auteurs pertinents
- 1.5. Objectifs de développement
 - 1.5.1. Introduction
 - 1.5.2. Objectifs du Millénaire pour le développement
 - 1.5.2.1. Historique
 - 1.5.3. Objectifs et cibles
 - 1.5.4. Campagne du Millénaire
 - 1.5.4.1. Qu'est-ce que c'est?
 - 1.5.5. Objectifs du Développement Durable
 - 1.5.5.1. Qu'est-ce que c'est?
 - 1.5.5.2. Qui est concerné?
 - 1.5.6. Que sont les ODD?
 - 1.5.6.1. Caractéristiques
 - 1.5.7. Différences entre les OMD et les ODD
 - 1.5.8. Agenda du développement durable
 - 1.5.8.1. Agenda 2030
 - 1.5.8.2. Qu'est-ce que c'est?
 - 1.5.9. Les ODD sont-ils juridiquement contraignants?
 - 1.5.9.1. Engagement
 - 1.5.10. Suivi de la mise en œuvre des ODD
- 1.6. Théories sur le développement durable
 - 1.6.1. Introduction
 - 1.6.2. Acteurs du développement
 - 1.6.3. Problèmes de l'éducation au développement
 - 1.6.3.1. Habilités
 - 1.6.4. Organismes mondiaux et internationaux œuvrant pour le développement durable
 - 1.6.5. L'ONU
 - 1.6.5.1. Qu'est-ce que c'est?
 - 1.6.5.2. Histoire
 - 1.6.6. L'ONU et la durabilité
 - 1.6.7. L'agenda 21. Agenda 21
 - 1.6.7.1. Qu'est-ce que c'est?
 - 1.6.7.2. Pourquoi a-t-il été créé?
 - 1.6.7.3. Objectifs de l'Agenda 21

- 1.6.8. Le PNUD
 - 1.6.8.1. Qu'est-ce que c'est?
 - 1.6.8.2. Histoire
 - 1.6.8.3. Objectifs
- 1.6.9. Décroissance
 - 1.6.9.1. Qu'est-ce que c'est?
- 1.6.10. Autres théories alternatives
 - 1.6.10.1. Eco-développement
- 1.7. Société civile, mouvements sociaux et processus de transformation
 - 1.7.1. Introduction
 - 1.7.2. Mouvements sociaux
 - 1.7.2.1. Concept
 - 1.7.2.2. Objectifs
 - 1.7.3. Définitions par des auteurs de premier plan
 - 1.7.4. Structure des mouvements sociaux
 - 1.7.5. Le défi collectif
 - 1.7.5.1. Qu'est-ce que c'est?
 - 1.7.6. L'objectif commun des mouvements sociaux
 - 1.7.6.1. Définition et description.
 - 1.7.7. Évolution des mouvements sociaux
 - 1.7.8. Structures de mobilisation
 - 1.7.9. Participation et construction de la démocratie
 - 1.7.9.1. Ce que la démocratie et les mouvements sociaux ont à voir l'un avec l'autre
 - 1.7.10. Les mouvements sociaux les plus importants de ces dernières années
 - 1.7.10.1. Espagne et Europe
 - 1.7.10.2. Dans le monde
- 1.8. Développement communautaire participatif
 - 1.8.1. Introduction
 - 1.8.2. Communauté
 - 1.8.2.1. Concepts
 - 1.8.2.1.1. Concept de communauté
 - 1.8.3. De qui dépend le succès de la communauté?
 - 1.8.3.1. Objectifs
 - 1.8.4. Participatory
 - 1.8.4.1. Concept
 - 1.8.5. Développement communautaire
 - 1.8.5.1. Concept
 - 1.8.6. Définir les caractéristiques du développement communautaire
 - 1.8.7. Processus de réalisation du développement communautaire
 - 1.8.7.1. Le développement participatif
 - 1.8.7.2. Plan de développement
 - 1.8.7.3. Planification participative
 - 1.8.7.4. Plan de développement communautaire
 - 1.8.8. Douze leçons du développement communautaire participatif
 - 1.8.9. Acteurs clés du développement communautaire
- 1.9. Indice de développement humain
 - 1.9.1. Introduction
 - 1.9.2. Indice de développement humain
 - 1.9.2.1. Principes
 - 1.9.2.2. Objectifs
 - 1.9.3. Limites de l'IDH
 - 1.9.4. Types d'indicateurs
 - 1.9.5. Le développement humain
 - 1.9.5.1. Concept



- 1.9.6. Méthode pour calculer l'IDH
 - 1.9.6.1. Formule
- 1.9.7. Autres Indice de développement humain
 - 1.9.7.1. Ajusté pour l'inégalité
 - 1.9.7.2. Inégalité des sexes
 - 1.9.7.3. Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)
- 1.9.8. PNUD
 - 1.9.8.1. Qu'est-ce que c'est?
 - 1.9.8.2. Objectif
 - 1.9.8.3. Fonctions
 - 1.9.8.4. Composition
- 1.9.9. Liste des pays par IDH ajusté selon les inégalités
- 1.9.10. Conclusions
- 1.10. Partenariats locaux pour le développement
 - 1.10.1. Introduction
 - 1.10.2. Qu'est-ce qu'un ONGD?
 - 1.10.3. Mouvements d'Etat pour le développement
 - 1.10.4. Pauvreté zéro
 - 1.10.5. Organisations possédant le composant
 - 1.10.6. Comité de coordination des ONGD - Espagne
 - 1.10.6.1. Histoire
 - 1.10.6.2. Plan stratégique
 - 1.10.6.3. Lignes stratégiques
 - 1.10.7. Coordinateurs autonomes
 - 1.10.8. Groupes d'action locale
 - 1.10.8.1. Ce qu'ils sont
 - 1.10.8.2. Objectifs

Module 2. Droits de l'homme (DH) et droit international humanitaire (DIH)

- 2.1. Droits de l'Homme et droit international humanitaire
 - 2.1.1. Introduction
 - 2.1.2. Concept et définition des droits Humains
 - 2.1.3. Déclaration universelle des DDH
 - 2.1.3.1. Qu'est-ce que la Déclaration Universelle des droits de l'Homme?
 - 2.1.4. Les auteurs de la Déclaration universelle des DDH
 - 2.1.5. Préambule de la Déclaration universelle des droits de l'Homme
 - 2.1.6. Articles de la Déclaration universelle des droits de l'Homme
 - 2.1.6.1. Il se compose de 30 articles
 - 2.1.7. Articles de 1 à 8
 - 2.1.8. Articles de 9 à 17
 - 2.1.9. Articles de 18 à 25
 - 2.1.10. Articles de 25 à 30
- 2.2. Droit international humanitaire (DIH)
 - 2.2.1. Introduction
 - 2.2.2. Qu'est-ce que le DIH?
 - 2.2.2.1. Définition et concept
 - 2.2.3. D'où vient le DIH?
 - 2.2.4. Le DIH et les Conventions de Genève
 - 2.2.4.1. Conventions de Genève de 1949
 - 2.2.5. Mise en œuvre du DIH
 - 2.2.6. Champ d'application du DIH
 - 2.2.7. Protection
 - 2.2.7.1. Que ou qui protège le DIH?
 - 2.2.8. Interdictions du DIH
 - 2.2.9. Efficacité du DIH
 - 2.2.10. Mise en œuvre du DIH
- 2.3. L'ONU et les droits de l'Homme
 - 2.3.1. L'ONU
 - 2.3.2. Comment l'ONU promeut-elle les droits de l'homme?
 - 2.3.2.1. Introduction
 - 2.3.3. Haut Commissaire aux droits de l'Homme
 - 2.3.4. Conseil des droits de l'homme
 - 2.3.5. Organes de traités des droits de l'homme
 - 2.3.6. Procédures spéciales de l'ONU
 - 2.3.7. UNDG- HRM
 - 2.3.7.1. Le mécanisme d'intégration des droits de l'homme du Groupe des Nations Unies pour le développement
 - 2.3.8. Conseillers spéciaux sur la prévention du génocide et la responsabilité de protéger
 - 2.3.9. Conclusions
- 2.4. Instruments de protection des droits de l'homme de l'ONU
 - 2.4.1. Introduction
 - 2.4.2. La Charte des droits de l'Homme
 - 2.4.3. Démocratie
 - 2.4.4. Autres organes des Nations unies pour la protection des droits de l'homme
 - 2.4.4.1. Brève description
 - 2.4.5. Conseil de sécurité
 - 2.4.6. Troisième Commission de l'Assemblée générale
 - 2.4.7. Corps divers:
 - 2.4.7.1. Assemblée générale
 - 2.4.7.2. Conseil économique et social
 - 2.4.8. Secrétaire général
 - 2.4.8.1. Les Droits d'abord
 - 2.4.9. Opérations de paix des Nations unies
 - 2.4.10. Commission de la condition de la femme

- 2.5. Le droit international des droits de l'Homme
 - 2.5.1. Introduction
 - 2.5.2. Définition et concept
 - 2.5.3. Caractéristiques du droit international des droits de l'Homme
 - 2.5.4. Développement du droit international des droits de l'Homme
 - 2.5.4.1. Étapes
 - 2.5.5. Instruments universels et régionaux
 - 2.5.6. Autres traités spécialisés
 - 2.5.6.1. Conventions
 - 2.5.7. Engagements des Etats membres envers le BIDDH
 - 2.5.8. Attaques contre l'humanité
 - 2.5.9. Exemples
 - 2.5.10. Conclusions
- 2.6. Organisations non-gouvernementales et droits de l'Homme
 - 2.6.1. Introduction
 - 2.6.2. L'ONG et les droits de l'Homme
 - 2.6.2.1. Objectifs
 - 2.6.3. Aspects positifs des ONG et des droits de l'Homme
 - 2.6.4. Catégories d'ONG et de RH
 - 2.6.4.1. Selon les objectifs généraux
 - 2.6.5. ONG de protection des droits de l'Homme
 - 2.6.6. ONG d'éducation et de promotion des droits de l'Homme
 - 2.6.7. Les ONG en fonction du contexte géographique
 - 2.6.7.1. National
 - 2.6.7.2. Groupes communautaires
 - 2.6.7.3. Régionale
 - 2.6.7.4. International
 - 2.6.8. Les ONG en fonction de leur mandat particulier
 - 2.6.8.1. Justification
 - 2.6.8.2. Droits civils et politiques
 - 2.6.8.3. Droits économiques, sociaux et culturels
 - 2.6.8.4. Droit au développement. Droit à l'autodétermination des peuples
 - 2.6.8.5. Droits des femmes
 - 2.6.8.6. Droits des enfants
- 2.7. Les violations des droits de l'Homme dans le monde
 - 2.7.1. Introduction
 - 2.7.2. Les intérêts économiques et leur relation avec les violations des droits de l'Homme
 - 2.7.2.1. Relations géopolitiques et violations des droits de l'Homme
 - 2.7.3. Les États en tant qu'acteurs violant les droits de l'Homme
 - 2.7.4. Groupes armés illégaux
 - 2.7.5. Les victimes
 - 2.7.6. Les accords de paix dans le monde et leur rôle dans la réconciliation après un conflit armé et politique
 - 2.7.6.1. Exemple, Colombie
 - 2.7.6.2. Accord de paix entre le gouvernement de la Colombie et les FARC-EP
 - 2.7.7. Système de justice, de réparation et de non-répétition
 - 2.7.8. Mémoire collective
 - 2.7.9. La responsabilité de l'État de ne pas oublier
 - 2.7.10. Conclusions

- 2.8. Environnement et droits de l'Homme
 - 2.8.1. Introduction
 - 2.8.2. Droits de la Pacha Mama à Abya Yala
 - 2.8.2.1. Qu'est-ce que Pachamama?
 - 2.8.3. Prémisse fondamentale des droits de la Pachamama
 - 2.8.4. Les droits de la nature
 - 2.8.4.1. La nature a-t-elle des droits?
 - 2.8.5. Origine des droits de la nature
 - 2.8.6. Cour permanente des droits de la nature
 - 2.8.6.1. Objectifs et compétence du tribunal
 - 2.8.7. Fonctions du tribunal
 - 2.8.8. Cas ouverts de la loi de la nature
 - 2.8.8.1. Exemples
 - 2.8.9. Souveraineté alimentaire
 - 2.8.10. Sécurité alimentaire
- 2.9. Mobilité humaine et migration
 - 2.9.1. Introduction
 - 2.9.2. Migration
 - 2.9.2.1. Concept et définition
 - 2.9.3. Causes.
 - 2.9.4. Conséquences
 - 2.9.5. Mobilité humaine et droit à la libre circulation
 - 2.9.6. Néropolitique
 - 2.9.6.1. Définition et concept
 - 2.9.7. Objectifs de la Néropolitique
 - 2.9.8. Migration et développement
 - 2.9.9. La mobilité humaine, un défi pour la gouvernance mondiale du développement
 - 2.9.10. Conclusion





Module 3. Égalité et coopération

- 3.1. Genre et coopération
 - 3.1.1. Concepts
 - 3.1.1.1. Introduction
 - 3.1.1.2. Genre
 - 3.1.2. Approche théorique de la théorie du genre
 - 3.1.2.1. Concepts clés
 - 3.1.3. Niveau international: détecter les inégalités de genre dans la coopération
 - 3.1.3.1. Situation
 - 3.1.3.2. Analyse
 - 3.1.4. Le mouvement des femmes dans le monde
 - 3.1.4.1. Concepts
 - 3.1.5. Bref aperçu historique
 - 3.1.5.1. Sur le concept
 - 3.1.6. Le traitement du genre dans les politiques de coopération
 - 3.1.6.1. Principaux sommets et stratégies internationaux
 - 3.1.7. Dimension politique du genre
 - 3.1.8. Autonomisation
 - 3.1.8.1. Concept
 - 3.1.9. Conclusions et principaux défis
 - 3.1.9.1. Égalité et coopération internationale
 - 3.1.10. Genre et éducation pour la transformation sociale
- 3.2. Évolution historique des mouvements féministes. Principaux courants
 - 3.2.1. Introduction
 - 3.2.2. L'émergence des femmes en tant que sujet collectif
 - 3.2.2.1. Être un sujet politique
 - 3.2.2.2. Citoyenneté
 - 3.2.3. La Révolution française comme cadre émancipateur

- 3.2.4. La première vague du mouvement féministe
 - 3.2.4.1. Suffragettes
 - 3.2.4.2. Socialistes
 - 3.2.5. Le féminisme de la deuxième vague
 - 3.2.5.1. Critique du capitalisme
 - 3.2.6. Intersectionnalité
 - 3.2.6.1. Concept
 - 3.2.7. La troisième vague du féminisme
 - 3.2.7.1. Brève introduction
 - 3.2.8. Différentes approches
 - 3.2.9. Les filières du genre
 - 3.2.10. Progrès dans la lutte pour l'égalité
 - 3.3. Patriarcats régionaux et mouvements de femmes
 - 3.3.1. Introduction au concept de patriarcat et aux patriarcats régionaux
 - 3.3.1.1. Concepts
 - 3.3.2. Patriarcats en Amérique latine
 - 3.3.2.1. Ce qu'ils sont
 - 3.3.2.2. Principales caractéristiques
 - 3.3.3. Patriarcats en Asie
 - 3.3.3.1. Ce qu'ils sont
 - 3.3.3.2. Principales caractéristiques
 - 3.3.4. Patriarcats en Afrique
 - 3.3.4.1. Ce qu'ils sont
 - 3.3.4.2. Principales caractéristiques
 - 3.3.5. Patriarcats en Europe
 - 3.3.5.1. Ce qu'ils sont
 - 3.3.5.2. Principales caractéristiques
 - 3.3.6. Demandes historiques et communes:
 - 3.3.6.1. Sociaux
 - 3.3.6.2. Politiques
 - 3.3.6.3. Culturelles
 - 3.3.7. Mouvement des femmes en Amérique Latine
 - 3.3.8. Mouvement des femmes en Afrique
 - 3.3.9. Mouvement des femmes en l'état espagnol
 - 3.3.9.1. Le stade du suffragisme
 - 3.3.9.2. La résurgence du féminisme après la guerre civile
 - 3.3.9.3. Les féminismes après la Constitution espagnole
 - 3.3.9.4. Féminismes actuels
 - 3.3.10. Sororité
 - 3.3.10.1. Concept
- 3.4. La division du travail: Les "arrangements" traditionnels et les dynamiques contemporaines
 - 3.4.1. La division du travail entre les hommes et les femmes
 - 3.4.1.1. Concept
 - 3.4.1.2. Évolution historique
 - 3.4.2. Application du concept à différentes réalités économiques
 - 3.4.2.1. Comment l'appliquer
 - 3.4.2.2. Comment l'analyser
 - 3.4.3. La division du travail domestiques
 - 3.4.4. La féminisation de la pauvreté
 - 3.4.4.1. Le concept
 - 3.4.4.2. Les données
 - 3.4.5. Différentes modalités d'insertion sur le marché du travail
 - 3.4.6. Données sur la participation au marché du travail et les écarts salariaux
 - 3.4.7. Données et situation actuelle sur la participation politique

- 3.4.8. Le monde du travail en Afrique et en Asie
 - 3.4.8.1. La situation des femmes sur le marché du travail
 - 3.4.8.2. Évolution historique
 - 3.4.8.3. Les formes actuelles d'emploi et d'organisation du travail
- 3.4.9. Conclusions
- 3.4.10. Indicateurs
- 3.5. Les politiques de soins et l'économie
 - 3.5.1. Soins pour la vie
 - 3.5.1.1. Concept
 - 3.5.2. Tâches de soins de vie et temps consacré aux soins de vie
 - 3.5.2.1. Données sur le temps consacré à l'hygiène, à la nourriture, au logement, aux soins émotionnels, psychologiques et sexuels, etc
 - 3.5.2.2. Effets sur la vie des femmes
 - 3.5.3. Valeur associée au travail non rémunéré dans la sphère domestique et aux autres activités de soins
 - 3.5.3.1. Valorisation personnelle et sociale du travail de soins
 - 3.5.3.2. Évaluation sociale et économique
 - 3.5.4. L'éthique des soins
 - 3.5.4.1. Concept
 - 3.5.4.2. Référents
 - 3.5.4.3. Évolution historique
 - 3.5.5. Analyse de l'impact du travail non rémunéré et des soins à la vie au niveau personnel et familial et sur la structure socio-économique
 - 3.5.6. Stratégies d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et de coresponsabilité
 - 3.5.6.1. Évolution historique du concept d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et de coresponsabilité
 - 3.5.7. Nouvelles masculinités. Situation actuelle
 - 3.5.8. Soins et mondialisation
 - 3.5.8.1. Concept
 - 3.5.8.2. Données provenant de différentes zones géographiques
 - 3.5.9. Travail non rémunéré
 - 3.5.9.1. Concepts
 - 3.5.9.2. Conséquences néfastes la vie des femmes
 - 3.5.10. Conclusions
- 3.6. Genre et migration
 - 3.6.1. Situation des migrations dans le monde:
 - 3.6.1.1. Évolution historique
 - 3.6.1.2. Situation actuelle de la migration et des flux migratoires, ventilés par sexe
 - 3.6.2. Phénomène de féminisation des migrations
 - 3.6.2.1. Concept et développement historique
 - 3.6.2.2. Situation actuelle
 - 3.6.3. Caractéristiques différenciées des flux migratoires du point de vue du genre
 - 3.6.3.1. Variable de genre dans les processus de migration volontaire
 - 3.6.3.2. Variable de genre dans les processus de déplacement forcé (réfugiés et "demandeurs d'asile")
 - 3.6.4. Risques pour la vie des femmes pendant les processus de migration
 - 3.6.4.1. Violence sexuelle
 - 3.6.4.2. La commercialisation du corps des femmes lors des processus migratoires
 - 3.6.5. Stéréotypes et image universalisée de la subordination des femmes migrantes
 - 3.6.5.1. Analyse des stéréotypes des femmes migrantes
 - 3.6.5.2. Échantillon de la réalité diverse et réelle des femmes migrantes
 - 3.6.6. Effets la migration sur la vie des femmes
 - 3.6.6.1. Impacts sur le pouvoir et les relations familiales
 - 3.6.6.2. Impacts sur les relations entre les sexes
 - 3.6.7. Principales professions et rôle des femmes migrantes dans les pays d'accueil
 - 3.6.7.1. Travaux domestiques
 - 3.6.7.2. Prise en charge des personnes dépendantes (chaînes de soins globales)
 - 3.6.7.3. Prostitution et traite des êtres humains

- 3.6.8. Stratégies pour le développement de projets de coopération et de prévention des migrations dans une perspective de genre
 - 3.6.8.1. Projets de codéveloppement
 - 3.6.8.2. Autres exemples et bonnes pratiques
- 3.6.9. Réflexions finales et défis actuels:
 - 3.6.9.1. La nécessité de mettre en œuvre des politiques migratoires tenant compte de la dimension de genre dans les pays d'origine et d'accueil
 - 3.6.9.2. La nécessité de mettre en œuvre des politiques interculturel tenant compte de la dimension de genre dans les pays d'origine et d'accueil
- 3.6.10. Conclusions
- 3.7. Le système de coopération au développement international dans une perspective de genre
 - 3.7.1. Introduction
 - 3.7.2. Le système de coopération internationale au développement
 - 3.7.3. Politiques et instruments de la coopération internationale au développement dans une perspective de genre
 - 3.7.4. Efficacité, qualité et cohérence de l'aide internationale
 - 3.7.4.1. Concept d'aide internationale
 - 3.7.5. Genre et plaidoyer
 - 3.7.6. L'éducation au développement dans une perspective de genre
 - 3.7.7. Planification sensible au genre
 - 3.7.7.1. Gestion du cycle du projet
 - 3.7.8. Droits de l'Homme et genre
 - 3.7.9. Évaluation et indicateurs sensibles au genre
 - 3.7.10. Conclusions
- 3.8. Politiques publiques dans une perspective de genre
 - 3.8.1. Bases économiques du développement
 - 3.8.1.1. Introduction
 - 3.8.2. L'économie dans une perspective de genre
 - 3.8.3. Mondialisation et genre dans le développement
 - 3.8.3.1. Le concept de mondialisation
 - 3.8.3.2. Genre dans le développement
 - 3.8.4. Genre et pauvreté
 - 3.8.4.1. Exemples de l'Occident et de l'Amérique latine
 - 3.8.5. Budgets publics tenant compte de la dimension de genre
 - 3.8.6. Développement, durabilité environnementale et genre
 - 3.8.7. Conflit et genre et consolidation de la paix
 - 3.8.8. Politiques publiques et genre
 - 3.8.9. Éducation et genre
 - 3.8.10. Conclusions
- 3.9. Une perspective de genre en coopération internationale pour le développement
 - 3.9.1. Histoire
 - 3.9.2. Concepts de base
 - 3.9.3. Exemple de bonne pratique au niveau international
 - 3.9.4. Culture organisationnelle
 - 3.9.5. Plans d'égalité et d'intégration
 - 3.9.5.1. Allemagne
 - 3.9.5.2. Danemark
 - 3.9.5.3. Espagne
 - 3.9.5.4. Irlande
 - 3.9.5.5. Suède
 - 3.9.6. Financement
 - 3.9.6.1. budget pour l'égalité des sexes
 - 3.9.7. Bonnes pratiques en matière de coopération internationale au développement
 - 3.9.7.1. Allemagne
 - 3.9.7.2. Australie
 - 3.9.7.3. Bolivie
 - 3.9.7.4. Tanzanie
 - 3.9.8. Événements. Forums, ateliers et formations
 - 3.9.9. La coopération triangulaire et Sud-Sud dans une perspective de genre
 - 3.9.10. Conseils du PNUD
 - 3.9.10.1. Domaine de pratique du genre

Module 4. Droits environnementaux

- 4.1. Droit de l'environnement
 - 4.1.1. Introduction
 - 4.1.2. Ce que c'est
 - 4.1.3. Qu'est-ce que le droit de l'environnement?
 - 4.1.4. Caractéristiques du droit de l'environnement
 - 4.1.5. Nature juridique
 - 4.1.6. Historique
 - 4.1.7. Histoire
 - 4.1.8. Objectif du droit de l'environnement
 - 4.1.8.1. Sources
 - 4.1.9. Principes
 - 4.1.10. Objectifs
- 4.2. Droits environnementaux
 - 4.2.1. Ce que nous entendons par environnement
 - 4.2.2. Quels sont nos droits en matière d'environnement?
 - 4.2.2.1. Ce qu'ils sont
 - 4.2.3. Le droit à un environnement sain
 - 4.2.4. Droit d'accès à l'information
 - 4.2.5. Droit à la participation à la gestion de l'environnement
 - 4.2.6. Droit d'accès à la justice environnementale
 - 4.2.7. Principes généraux du droit de l'environnement
 - 4.2.8. Conférences et accords internationaux
 - 4.2.8.1. Stockholm 1972
 - 4.2.8.2. Rio de Janeiro 1992
 - 4.2.9. Règles protégeant les droits environnementaux
 - 4.2.10. Conclusion
- 4.3. Devoirs droit de l'environnement
 - 4.3.1. Introduction
 - 4.3.2. Quels sont les devoirs environnementaux?
 - 4.3.2.1. Définition et concept
 - 4.3.3. Qu'est-ce que les droits environnementaux?
 - 4.3.4. Devoir de conservation de l'environnement
 - 4.3.5. Obligation de respecter les réglementations environnementales
 - 4.3.6. Obligation de surveillance publique
 - 4.3.7. Devoir d'information
 - 4.3.8. Droit pour les dommages environnementaux
 - 4.3.9. Conclusions
- 4.4. Participation des citoyens à la protection de l'environnement
 - 4.4.1. Introduction
 - 4.4.2. Suivi environnemental participatif
 - 4.4.3. Introduction
 - 4.4.4. Concept de suivi
 - 4.4.5. Qu'est-ce que la surveillance environnementale participative?
 - 4.4.6. A quoi sert-il?
 - 4.4.7. Qui peut participer
 - 4.4.8. Plan de suivi environnemental participatif
 - 4.4.9. Zone d'influence d'un projet ou d'une activité
 - 4.4.10. Étape de suivi environnemental participatif
 - 4.4.11. Phases
- 4.5. Programme des Nations unies pour l'environnement. PNUE
 - 4.5.1. Introduction
 - 4.5.2. Définition et concept
 - 4.5.3. Objectifs du PNUE
 - 4.5.3.1. Objectif général

- 4.5.4. Histoire et évolution
 - 4.5.4.1. Où et quand le PNUE est né
- 4.5.5. La mission du PNUE
- 4.5.6. Activités
- 4.5.7. Localisation du PNUE
 - 4.5.7.1. Nationales et internationales
- 4.5.8. Quatrième programme de Montevideo pour le développement et l'examen périodique du droit de l'environnement
 - 4.5.8.1. Concept, objectifs et but
- 4.5.9. Conclusion
- 4.6. Changement environnemental mondial et changement climatique
 - 4.6.1. Introduction
 - 4.6.2. Environnement mondial
 - 4.6.2.1. Concept
 - 4.6.3. Changement climatique
 - 4.6.3.1. Concept
 - 4.6.4. Évolution de la théorie du changement climatique
 - 4.6.5. Changement environnemental mondial
 - 4.6.5.1. Passé et présent
 - 4.6.6. Caractéristiques des changements environnementaux mondiaux
 - 4.6.6.1. Changement du niveau de la mer
 - 4.6.7. Conséquences des changements environnementaux mondiaux
 - 4.6.8. Dangers, risques et vulnérabilité future
 - 4.6.9. Changement climatique et impact sur l'agriculture
 - 4.6.10. Stratégies d'adaptation et dilemmes
 - 4.6.10.1. Migration





- 4.7. Les droits environnementaux dans le monde
 - 4.7.1. Introduction
 - 4.7.2. Pays luttant pour les droits environnementaux
 - 4.7.3. Équateur
 - 4.7.4. Espagne
 - 4.7.5. Mexique
 - 4.7.6. Pérou
 - 4.7.7. Développement durable
 - 4.7.7.1. Concept
 - 4.7.8. Histoire et évolution
 - 4.7.9. Perspectives du développement durable (DD)
 - 4.7.10. Loi générale sur le développement durable des forêts
 - 4.7.10.1. Description
 - 4.7.10.2. Objectif

“

Avec TECH, vous ferez l'expérience d'une méthode d'apprentissage qui ébranle traditionnelles du monde entier”

05

Méthodologie

Ce programme de formation offre une manière différente d'apprendre. Notre méthodologie est développée à travers un mode d'apprentissage cyclique: ***el Relearning***.

Ce système d'enseignement s'utilise, notamment, dans les Écoles de Médecine les plus prestigieuses du monde. De plus, il a été considéré comme l'une des méthodologies les plus efficaces par des magazines scientifiques de renom comme par exemple le ***New England Journal of Medicine***.



“

Découvrez Relearning, un système qui abandonne l'apprentissage linéaire conventionnel pour vous emmener à travers des systèmes d'enseignement cycliques: une façon d'apprendre qui s'est avérée extrêmement efficace, en particulier dans les matières qui nécessitent une mémorisation"

À TECH, School nous utilisons la Méthode des cas

Dans une situation donnée, que feriez-vous? Tout au long du programme, les étudiants seront confrontés à de multiples cas simulés, basés sur des situations réelles, dans lesquels ils devront enquêter, établir des hypothèses et, enfin, résoudre la situation. Il existe de nombreuses preuves scientifiques de l'efficacité de cette méthode.

Avec TECH, le professeur, l'enseignant ou le conférencier fait l'expérience d'une méthode d'apprentissage qui ébranle les fondements des universités traditionnelles du monde entier.



C'est une technique qui développe l'esprit critique et prépare l'éducateur à prendre des décisions, à défendre des arguments et à confronter des opinions.

“

Saviez-vous que cette méthode a été développée en 1912, à Harvard, pour les étudiants en Droit? La méthode des cas consiste à présenter aux apprenants des situations réelles complexes pour qu'ils s'entraînent à prendre des décisions et pour qu'ils soient capables de justifier la manière de les résoudre. En 1924, elle a été établie comme une méthode d'enseignement standard à Harvard”

L'efficacité de la méthode est justifiée par quatre réalisations clés:

1. Les professeurs qui suivent cette méthode parviennent non seulement à assimiler les concepts, mais aussi à développer leur capacité mentale, grâce à des exercices d'évaluation de situations réelles et à l'application des connaissances.
2. L'apprentissage est solidement traduit en compétences pratiques qui permettent à l'éducateur de mieux intégrer ses connaissances dans sa pratique quotidienne.
3. L'assimilation des idées et des concepts est rendue plus facile et plus efficace, grâce à l'utilisation de situations issues de l'enseignement réel.
4. Le sentiment d'efficacité de l'effort investi devient un stimulus très important pour les étudiants, qui se traduit par un plus grand intérêt pour l'apprentissage et une augmentation du temps passé à travailler sur le cours.



Relearning Methodology

TECH renforce l'utilisation de la méthode des cas avec la meilleure méthodologie d'enseignement 100% en ligne du moment: Relearning.

Cette université est la première au monde à combiner des études de cas avec un système d'apprentissage 100% en ligne basé sur la répétition, combinant un minimum de 8 éléments différents dans chaque leçon, ce qui constitue une véritable révolution par rapport à la simple étude et analyse de cas.

L'éducateur apprendra à travers des cas réels et la résolution de situations complexes dans des environnements d'apprentissage simulés. Ces simulations sont développées à l'aide de logiciels de pointe pour faciliter l'apprentissage immersif.



Selon les indicateurs de qualité de la meilleure université en ligne du monde hispanophone (Columbia University). La méthode Relearning, à la pointe de la pédagogie mondiale, a réussi à améliorer le niveau de satisfaction globale des professionnels finalisant leurs études.

Grâce à cette méthodologie, nous avons formé plus de 85.000 éducateurs avec un succès sans précédent et ce dans toutes les spécialisations. Notre méthodologie d'enseignement est développée dans un environnement très exigeant, avec un corps étudiant universitaire au profil socio-économique élevé et dont l'âge moyen est de 43,5 ans.

Le Relearning vous permettra d'apprendre plus facilement et de manière plus productive tout en développant un esprit critique, en défendant des arguments et en contrastant des opinions: une équation directe vers le succès.

Dans notre programme, l'apprentissage n'est pas un processus linéaire mais il se déroule en spirale (nous apprenons, désapprenons, oublions et réapprenons). Par conséquent, ils combinent chacun de ces éléments de manière concentrique.

Selon les normes internationales les plus élevées, la note globale de notre système d'apprentissage est de 8,01.



Ce programme offre le meilleur matériel pédagogique, soigneusement préparé pour les professionnels:



Support d'étude

Tous les contenus didactiques sont créés par les spécialistes qui enseignent les cours. Ils ont été conçus en exclusivité pour la formation afin que le développement didactique soit vraiment spécifique et concret.

Ces contenus sont ensuite appliqués au format audiovisuel, pour créer la méthode de travail TECH online. Tout cela, élaboré avec les dernières techniques afin d'offrir des éléments de haute qualité dans chacun des supports qui sont mis à la disposition de l'apprenant.



Techniques et procédures éducateurs en vidéo

TECH met les techniques les plus innovantes, avec les dernières avancées pédagogiques, au premier plan de l'actualité de l'Éducation. Tout cela, à la première personne, expliqué et détaillé rigoureusement pour atteindre une compréhension complète. Et surtout, vous pouvez les regarder autant de fois que vous le souhaitez.



Résumés interactifs

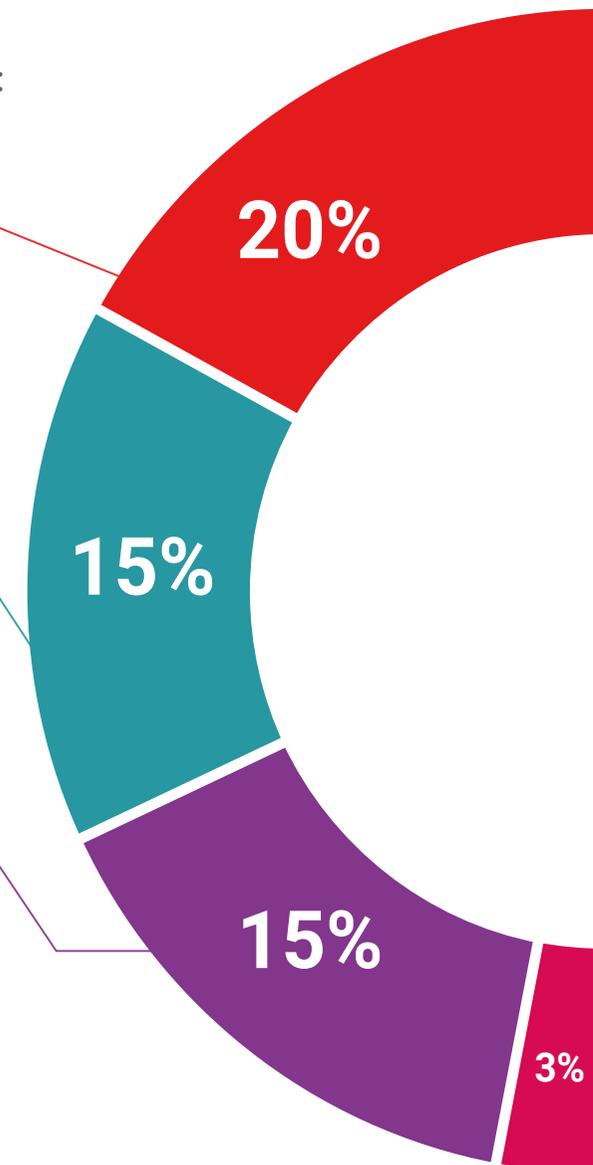
Nous présentons les contenus de manière attrayante et dynamique dans des dossiers multimédias comprenant des fichiers audios, des vidéos, des images, des diagrammes et des cartes conceptuelles afin de consolider les connaissances.

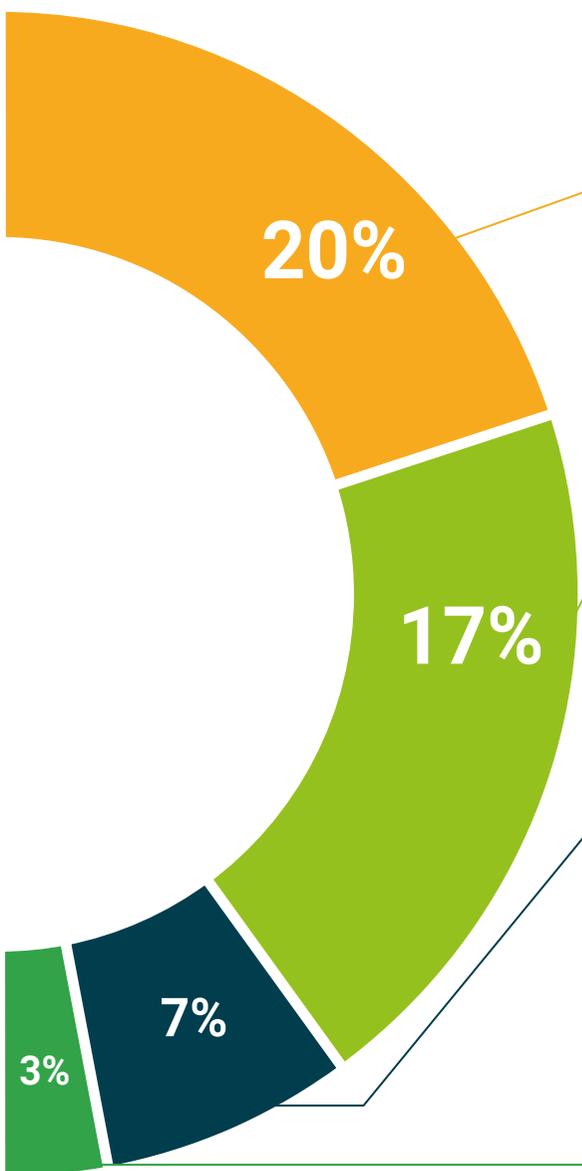
Ce système éducatif unique pour la présentation de contenu multimédia a été récompensé par Microsoft en tant que "European Success Story".



Bibliographie complémentaire

Articles récents, documents de consensus et directives internationales, entre autres. Dans la bibliothèque virtuelle de TECH, l'étudiant aura accès à tout ce dont il a besoin pour compléter sa formation.





Analyses de cas menées et développées par des experts

Un apprentissage efficace doit nécessairement être contextuel. Pour cette raison, TECH présente le développement de cas réels dans lesquels l'expert guidera l'étudiant à travers le développement de la prise en charge et la résolution de différentes situations: une manière claire et directe d'atteindre le plus haut degré de compréhension.



Testing & Retesting

Les connaissances de l'étudiant sont périodiquement évaluées et réévaluées tout au long du programme, par le biais d'activités et d'exercices d'évaluation et d'auto-évaluation, afin que l'étudiant puisse vérifier comment il atteint ses objectifs.



Cours magistraux

Il existe des preuves scientifiques de l'utilité de l'observation par un tiers expert. La méthode "Learning from an Expert" renforce les connaissances et la mémoire, et donne confiance dans les futures décisions difficiles.



Guides d'action rapide

À TECH nous vous proposons les contenus les plus pertinents du cours sous forme de feuilles de travail ou de guides d'action rapide. Un moyen synthétique, pratique et efficace pour vous permettre de progresser dans votre apprentissage.



06 Diplôme

Le Certificat Avancé en Droits de l'Homme, Égalité et Droit de l'Environnement pour Enseignants vous garantit, en plus de la formation la plus rigoureuse et la plus actuelle, l'accès à un diplôme universitaire de Certificat Avancé délivré par TECH Université Technologique.



“

*Incluez dans votre formation un
Certificat Avancé en Droits de
l'Homme, Égalité et Droit de
l'Environnement pour Enseignants”*

Ce **Certificat Avancé en Droits de l'Homme, Égalité et Droit de l'Environnement pour Enseignants** contient le programme le plus complet et le plus à jour du marché.

Après avoir réussi l'évaluation, l'étudiant recevra par courrier postal* avec accusé de réception son correspondant diplôme de **Certificat Avancé** délivré par **TECH Université Technologique**.

Le diplôme délivré par **TECH Université Technologique** indiquera la note obtenue lors du Certificat Avancé et répond aux exigences communément demandées par les bourses d'emploi, les concours et les commissions d'évaluation des carrières professionnelles.

Diplôme: **Certificat Avancé en Droits de l'Homme, Égalité et Droit de l'Environnement pour Enseignants**

N.º d'heures officielles: **600 h.**



*Si l'étudiant souhaite que son diplôme version papier possède l'Apostille de La Haye, TECH EDUCATION fera les démarches nécessaires pour son obtention moyennant un coût supplémentaire.

future

santé confiance personnes

éducation information tuteurs

garantie accréditation enseignement

institutions technologie apprentissage

communauté engagement

tech université
technologique

Certificat Avancé

Droits de l'Homme, Égalité
et Droit de l'Environnement
pour Enseignants

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 6 mois
- » Qualification: TECH Université Technologique
- » Intensité: 16h/semaine
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

Certificat Avancé

Droits de l'Homme, Égalité
et Droit de l'Environnement
pour Enseignants

